

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

REFERENCES	OR / CL				
DATE DE LA REUNION	Mercredi 6 décembre 2023				
	<table> <tr> <th><u>PRESENTS</u></th><th><u>EXCUSES</u></th></tr> <tr> <td> Membres • Stéphane FRIoux, Adjoint au maire, Villeurbanne • Aurélié LOIRE, Adjointe au maire, Villeurbanne • Morgane GUILLAS, Conseillère Municipale Déléguée, Villeurbanne • Gaëtan CONSTANT, Adjoint au maire, Villeurbanne • Corinne SUBAI, Conseillère Métropole de Lyon • Anne REVEYRAND, Conseillère Métropole de Lyon Invités • MEYER Simon, directeur Actions Culturelles, ville de Villeurbanne • Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint de l'ENM • Charlotte LAVIE, responsable administratif et financier • Cathy PRAEGER, responsable vie scolaire • Onilalao RAJAONARIVelo, secrétaire de direction </td><td> Membres • Cédric VAN STYVENDAEL, Maire, Villeurbanne • Hugo DALBY, Conseiller Métropole de Lyon • Caroline LAGARDE, Conseillère Métropole de Lyon Invités • HORREIN-BEFFY Adélaïde, directrice de la Culture, Métropole de Lyon • Véronique CHAMBON-RICHERME, trésorière municipale de Villeurbanne • Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne • Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon • Florent GIRAUD, directeur de l'ENM • Clara GIROUSSE, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics • Sylvie COINTET, coordination territoriale • Alain BOISSIN, responsable technique, </td></tr> </table>	<u>PRESENTS</u>	<u>EXCUSES</u>	Membres • Stéphane FRIoux, Adjoint au maire, Villeurbanne • Aurélié LOIRE, Adjointe au maire, Villeurbanne • Morgane GUILLAS, Conseillère Municipale Déléguée, Villeurbanne • Gaëtan CONSTANT, Adjoint au maire, Villeurbanne • Corinne SUBAI, Conseillère Métropole de Lyon • Anne REVEYRAND, Conseillère Métropole de Lyon Invités • MEYER Simon, directeur Actions Culturelles, ville de Villeurbanne • Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint de l'ENM • Charlotte LAVIE, responsable administratif et financier • Cathy PRAEGER, responsable vie scolaire • Onilalao RAJAONARIVelo, secrétaire de direction	Membres • Cédric VAN STYVENDAEL, Maire, Villeurbanne • Hugo DALBY, Conseiller Métropole de Lyon • Caroline LAGARDE, Conseillère Métropole de Lyon Invités • HORREIN-BEFFY Adélaïde, directrice de la Culture, Métropole de Lyon • Véronique CHAMBON-RICHERME, trésorière municipale de Villeurbanne • Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne • Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon • Florent GIRAUD, directeur de l'ENM • Clara GIROUSSE, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics • Sylvie COINTET, coordination territoriale • Alain BOISSIN, responsable technique,
<u>PRESENTS</u>	<u>EXCUSES</u>				
Membres • Stéphane FRIoux, Adjoint au maire, Villeurbanne • Aurélié LOIRE, Adjointe au maire, Villeurbanne • Morgane GUILLAS, Conseillère Municipale Déléguée, Villeurbanne • Gaëtan CONSTANT, Adjoint au maire, Villeurbanne • Corinne SUBAI, Conseillère Métropole de Lyon • Anne REVEYRAND, Conseillère Métropole de Lyon Invités • MEYER Simon, directeur Actions Culturelles, ville de Villeurbanne • Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint de l'ENM • Charlotte LAVIE, responsable administratif et financier • Cathy PRAEGER, responsable vie scolaire • Onilalao RAJAONARIVelo, secrétaire de direction	Membres • Cédric VAN STYVENDAEL, Maire, Villeurbanne • Hugo DALBY, Conseiller Métropole de Lyon • Caroline LAGARDE, Conseillère Métropole de Lyon Invités • HORREIN-BEFFY Adélaïde, directrice de la Culture, Métropole de Lyon • Véronique CHAMBON-RICHERME, trésorière municipale de Villeurbanne • Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne • Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon • Florent GIRAUD, directeur de l'ENM • Clara GIROUSSE, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics • Sylvie COINTET, coordination territoriale • Alain BOISSIN, responsable technique,				
	La séance débute à 17 :45				
	Lieu : en PRESENTIEL – en salle de la Cité – HdV de Villeurbanne				

Monsieur Stéphane Frioux attribue le pouvoir : six membres du SMG de l'ENMDAD sont présents et deux pouvoirs sont attribués, soit **huit membres représentés**.

Membres	Présents	Excusés	Pouvoir attribué à
CONSTANT Gaëtan	X		
DALBY Hugo		X	Madame Loire
FRIoux Stéphane	X		
GUILLAS Morgane	X		
LAGARDE Caroline		X	
LOIRE Aurélie	X		
REVEYRAND Anne	X		
SUBAI Corinne	X		
VAN STYVENDAEL Cédric		X	Monsieur Frioux
TOTAL : 8 membres représentés	6	3	2

Points divers :

- o Validation du compte-rendu du Comité Syndical du 26 octobre 2023
- o Conventions signées par le Président depuis le dernier comité syndical :
 - Convention d'occupation à titre précaire de l'ENM par le Théâtre de l'Iris pour l'année scolaire 2023-2024
 - Convention de partenariat ente l'ENM et le Hot club :
 - Convention de partenariat entre l'ENM et le Dispositif Répit APAJH :
 - Convention de partenariat entre l'ENM et le Centre de Réhabilitation Psychosocial Per-soz :
 - Convention de partenariat entre l'ENM et l'IME Jean Bourjade

Projet de Délibération n°2359 : Constitution d'une dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants

Mme Lavie : explique que cette dotation est constituée à la demande de la Trésorerie, dans un but de sincérité budgétaire.

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de Délibération n°2360 : Décision Modificative n°2

Mme Lavie : précise que cette décision modificative a pour objet l'augmentation de la contribution de la Ville de Villeurbanne est de 50 000€ pour compenser l'augmentation des dépenses liée à la prime pouvoir d'achat, estimée à 60 000 €.

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de Délibération n°2361 : Avenant au protocole financier quadriennal pour l'exercice 2024

Mme Lavie : explique que cet avenant au protocole financier fixe les contributions des collectivités membres pour l'exercice 2024.

→ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de Délibération n°2362 : Adoption de la durée des amortissements en M57

Mme Lavie : précise que cette délibération a pour objet de prendre en compte la durée des amortissements dès l'acquisition du bien. Cette prise en compte au *pro rata temporis* est une des nouveautés issue de la nouvelle nomenclature M57.

→ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de Délibération n°2363 : Autorisation de demande de subvention de fonctionnement auprès de la DRAC pour l'exercice 2024

Mme Lavie explique que le montant demandé de 74 000 € correspond à la somme versée par l'Etat depuis plusieurs années.

→ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de Délibération n°2364 : Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif

M. Frioux : pour engager les dépenses rapidement dans la limite réglementaire du quart des crédits ouverts au budget 2023

→ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de Délibération n°2365 : Prime pouvoir d'achat

Mme Lavie : il est proposé aux membres du comité syndical de délibérer afin d'accorder une prime pour compenser l'inflation aux agents de l'ENM, tels qu'elle a été votée pour les agents de la ville, c'est-à-dire entre 300 € et 800 € selon le revenu brut des agents éligibles.

→ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de Délibération n°2366 : Régime Indemnitare

Mme Lavie : l'ENM souhaite délibérer de nouveau sur le régime indemnitaire afin de prendre en compte les dernières évolutions réglementaires et simplifier la structure de son régime indemnitaire.

→ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de Délibération n°2367 : Indemnité de fonction itinérante

Mme Lavie : la prime de fonction itinérante permet aux enseignant.e.s et intervenant.e.s en milieu scolaire qui effectuent au moins 1 déplacement professionnel par semaine sur le territoire de la commune, soit avec son véhicule personnel, soit en transport en commun, soit avec son vélo personnel de bénéficier d'une prime de 16.50€ à 60€ par mois selon le moyen de transport utilisé.

→ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de délibération n°2368 : Forfait mobilités durables

Mme Lavie : Le forfait « mobilités durables » consiste en un remboursement de tout ou partie des frais engagés par les agent.es pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail avec un mode de transport alternatif et durable.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2369 : Prime d'équipement informatique

Mme Lavie : La prime d'équipement informatique vise à permettre au personnel enseignant d'acquérir ou de renouveler leur équipement informatique complet (ordinateur, logiciels, éventuellement imprimante) dont ils se dotent pour réaliser leurs missions, à condition toutefois que l'employeur ne fournisse pas ces moyens informatiques, matériels et logiciels

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2370 : Convention d'occupation précaire entre l'ENM et la direction académique des services départementaux du Rhône

M. Grammatico : la convention permet d'organiser des ateliers Chorale à destination des enseignants des écoles de Villeurbanne en janvier et février 2024

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2371 : Convention de partenariat entre l'ENM et l'association Raja Tikva

M. Frioux : en plus du concert de Fouad Didi à l'ENM, de la Master Class le même jour (13 décembre 2023), c'est aussi un projet de convention d'amitiés entre juifs et musulmans.

Une exposition « Juifs et Musulmans de la France coloniale à nos jours » se tient actuellement à l'ENM du 28 novembre au 23 décembre 2023.

Prochain CE : Mercredi 7 février 2024